

ZONE NON AGRICOLE

Espaces verts, voiries, golfs, parcs, jardins, complexes sportifs ...
Campagne 2013 – Bulletin n°7 – 06/11/2013

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON Limousin, les mairies de Limoges, Bort-les-Orgues, Boussac Bourg, Bellac, Ayen, Malemort-sur-Corrèze, Saint-Junien, La Souterraine, la Communauté d'agglomération du Grand Guéret, la DDT de la Creuse, l'EPLFPA de Brive-Voutezac, l'EPLFPA des Vaseix, l'IFCE Haras National de Pampadour.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/> (Bulletins de Santé du Végétal), sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr

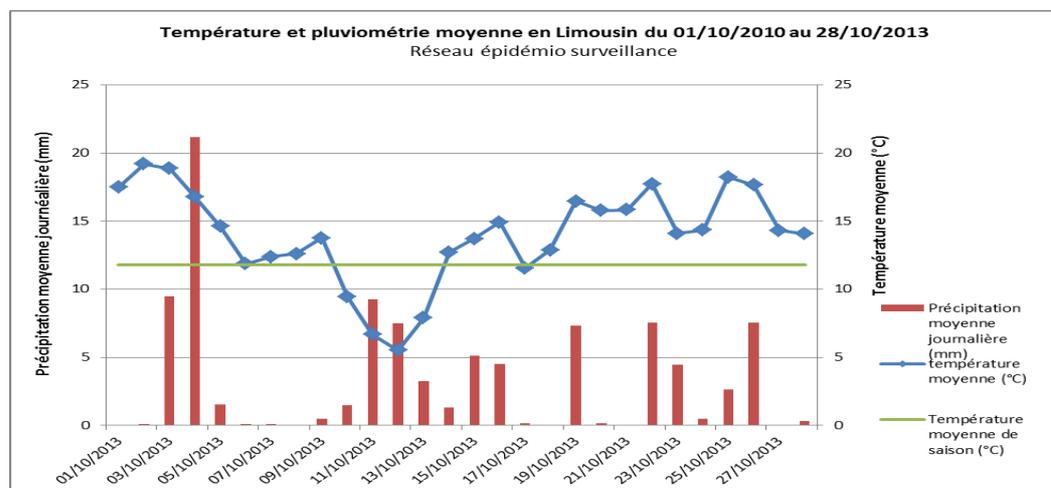


Sommaire

METEO	P.1
FEUILLUS-CONIFERES	P.2
TIGRE DU PLATANE	P.2
GALLE DES PLAQUES FEUTREES DE L'AULNE	P.3
PHYTOPTTE DU TILLEUL	P.3
MINEUSE DU MARRONNIER	P.4
PUCERONS	P.4
COCHENILLE PULVINAIRE SUR TILLEUL	P.5
ANTHRACNOSE DE L'AULNE	P.5
OÏDIUM DU CHENE	P.6
ROUILLE GRILLAGEE DU POIRIER	P.6
GAZON	P.7
FUSARIOSE ESTIVALE	P.7
FOCUS FLORE ADVENTICE	P.8

Météo

LE MOIS D'OCTOBRE 2013 A ÉTÉ MARQUÉ PAR LA DOUCEUR DES TEMPÉRATURES. AINSI, LA COURBE DES TEMPÉRATURES DU MOIS D'OCTOBRE 2013 EST NETTEMENT SUPÉRIEURE À CELLE DES MOYENNES DE SAISON (CF. GRAPHIQUE CI-DESSOUS).



Bulletin de Santé du Végétal Limousin – Zone Non Agricoles N°7 – 06/11/2013 - Page 1 sur 9

REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE - Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Zone Non Agricole Limousin 2013 N°7, consultable sous <http://www.limousin.synagri.com/> »

Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
05 55 10 37 90
accueil@limousin.chambagri.fr

Référent filière et rédacteur du bulletin :

Sophie ANRIGO
FREDON Limousin
13 rue Auguste Comte
87 070 LIMOGES
05 55 04 64 54
sophie.anrigo@fredon-limousin.fr

Globalement le mois d'octobre en Limousin a été **plus chaud de 2°C par rapport aux moyennes de saison**.

Des épisodes pluvieux réguliers ont également ponctué le mois d'octobre, le rendant ainsi **favorable au développement de certains ravageurs et maladies fongiques, habituellement peu présents voire absents** à cette période de l'année (fusariose estivale, oïdiums et de nombreux pucerons notamment).

FEUILLUS - CONIFÈRES

Ravageurs

Nom français : Tigre du platane	Nom latin : <i>Corythucha ciliata</i>
Nuisibilité : ++	Végétal touché : Platane

Description : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal n°1 du 26/03/2013, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

Observations du réseau : Des tigres du platane ont été dénombrés sur l'ensemble des platanes suivis par le réseau (en Corrèze à Pompadour, Tulle, Corrèze, et en Haute-Vienne à Châlus et Saint-Junien).

Sur chacun des sites on observe les tigres à l'état adulte, mais aussi à l'état de larves, et de nombreuses déjections sous les feuilles. Il s'agit de la 2^{ème} et 3^{ème} génération de tigres. Ils sont présents sous les feuilles et sous les rhytidomes des platanes. Les feuilles sont fortement dépigmentées par les piqûres de nutrition des tigres. Ceux-ci sont en phase de redescente pour passer l'hiver sous les rhytidomes des platanes. Cependant, la chaleur du mois d'octobre a retardé ce phénomène.

Seuil de nuisibilité : 20 % de la surface foliaire dépigmentée.

Evaluation du risque : Le seuil de nuisibilité est atteint sur les sites suivis par le réseau. Les platanes sont probablement affaiblis par la forte présence de tigres tout au long de l'année (cumulé à la présence de mineuse et d'anthracnose notamment). A ce stade de l'année, le risque de défoliation précoce est évité cependant les platanes sont affaiblis donc à surveiller.

Mesures prophylactiques : Un élagage raisonné diminuera la présence de tigres. De plus, une réflexion sur le choix des essences d'arbres implantées dans les villes doit être portée, surtout pour des arbres d'alignement. Il est conseillé de choisir des variétés plus robustes et résistantes à certains ravageurs et de diversifier les essences d'arbres.

Par exemple, la variété Platanor® Vallis clausa est partiellement résistante aux tigres. Ce platane est issu de l'hybridation de plants naturellement résistant, provenant d'Amérique avec des platanes de l'espèce orientale.



Nom français : Galle des plaques feutrées de l'aulne	Nom latin : <i>Acalitus brevitarsus</i>
Nuisibilité : ++	Végétal touché : Aulne

Eléments de biologie : *Acalitus brevitarsus* est un acarien qui produit une galle sur les feuilles d'Aulne. A la face supérieure de la feuille apparaît une déformation bombée jaunâtre tandis que sur la face inférieure, un feutrage blanc et orange se remarque. Ces galles déforment le feuillage et peuvent provoquer un ralentissement de croissance et une chute prématurée des feuilles.

Observations du réseau : Des galles des plaques feutrées ont été observées à Corrèze (19) sur aulne avec une fréquence moyenne (40 % des feuilles atteintes) et à une intensité moyenne.

Evaluation du risque : Ce ravageur n'est nuisible que sur jeunes aulnes. Sur le site suivis, les arbres sont anciens et n'ont pas subi de défoliation ou ralentissement de croissance. Les dégâts ne sont que d'ordre esthétique.

Mesures prophylactiques : Couper les branches les plus infestées : opération primordiale à réaliser sur les jeunes arbres.



Feutrage blanc sur la face inférieure d'une feuille d'aulne

Nom français : Phytopte	Nom latin : <i>Eriophyes Tiliae</i>
Nuisibilité : ++	Végétaux touchés : Tilleul

Eléments de biologie : Les galles observées sont dues à la présence de phytoptes (acarien d'environ 0,2 mm, ne possédant que 2 paires de pattes, à la différence des autres acariens). Ils passent l'hiver dans les fissures de l'écorce, sur le tronc et les branches. Au printemps, les femelles quittent leurs abris et se répartissent sur les jeunes feuilles où leurs piqûres entraînent une croissance anormale suivie d'une déformation (galle).



Galles de phytopte

La femelle dépose ses œufs à l'intérieur de ces excroissances et les jeunes nymphes s'y développent en 15 jours environ. 5 à 7 générations peuvent ainsi se succéder sur un arbre au cours d'une saison. À partir de la fin du mois de juillet les phytoptes se mettent en quête d'un endroit pour hiverner. Les galles visibles en octobre sont asséchées et n'hébergent plus aucune ponte.

Observations du réseau : Deux cas de phytopte du Tilleul sont remontés du réseau :

- Châlus (87) : fréquence et intensité d'attaque moyenne
- Tulle (19): fréquence et intensité d'attaque moyenne

Evaluation du risque : Même lorsqu'elles sont présentes en grand nombre, les galles ne nuisent pas à la santé des arbres. De plus, à cette période de l'année, il n'y a plus de risque de défoliation précoce ou de ralentissement de croissance.

Mesures prophylactiques : Actuellement, il n'y a rien à faire. La surveillance sera de mise au printemps prochain. Si des phytophages sont encore présents, il faudra couper les branches les plus infestées.

Nom français : Mineuse du Marronnier	Nom latin : <i>Cameraria orchidella</i>
Nuisibilité : ++	Végétaux touchés : Marronnier

Éléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal n°4 du 28/06/2013, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

Observations du réseau : De nombreuses mines sont encore présentes sur les feuilles de Marronnier, notamment à Châlus (87) avec une moyenne de 7,75 mines par feuille et à Saint-Junien avec 4,75 mines par feuille.

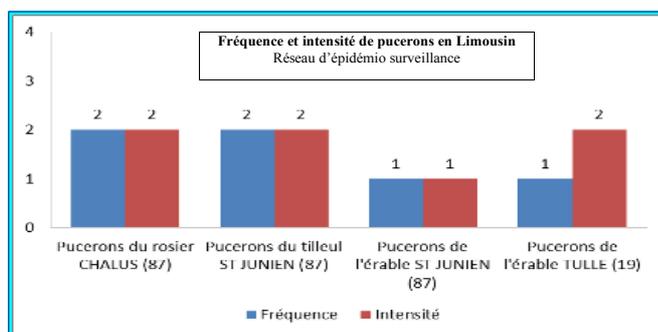
Évaluation du risque : A cette période de l'année, on observe la dernière génération de mineuse. Cette attaque est la plus forte de l'année. Les dégâts nettement visibles sur les feuilles sont principalement d'ordre esthétique. En effet, la mineuse du marronnier a un impact faible sur la vigueur des marronniers.

Mesures prophylactiques : Ramasser et éliminer les feuilles mortes. L'insecte hiverne dans les feuilles tombées au sol et ne peut survivre en dehors de son abri foliaire. Un ramassage minutieux des feuilles sous l'arbre, ainsi que dans les zones arbustives et buissons à proximité des marronniers, peut permettre l'élimination de la mineuse sur le site pendant l'hiver et limiter les dégâts la saison suivante.

Nom français : Pucerons	Nom latin : <i>Eriosomatinae, Chaitophorinae, Lachninae, Drepanosiphinae, Myzocallidinae</i>
Nuisibilité : ++	Végétaux touchés : Erable, rosiers, tilleul

Éléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal n°5 du 25/07/2013, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

Observations du réseau : Plusieurs espèces de pucerons ont été observées par le réseau :



Évaluation du risque : Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement des

puçerons (températures douces). Cependant nous arrivons en fin de saison donc tout risque majeur est évité pour les végétaux concernés.

Mesures prophylactiques : Proscrire les tailles trop courtes, supprimer les pousses fortement infestées et laisser agir les auxiliaires naturels.

Nom français : Cochenille pulvinaire	Nom latin : <i>Empulvinaria hydrangea</i>
Nuisibilité : ++	Végétal touché : Tilleul

Éléments de biologie : Les femelles pondent sur les faces inférieures des feuilles et recouvrent les œufs d'une sécrétion blanche (ovissac). Ensuite, la femelle meurt. La ponte a lieu de fin avril à début mai et peut comporter jusqu'à 2 000 œufs. Les larves quittent ensuite leurs ovissacs et se déplacent pour former d'importantes colonies où elles se nourrissent, puis elles muent et atteignent le stade adulte. Il peut y avoir jusqu'à deux générations par an.

A ne pas confondre avec *Pulvinaria regalis*. Ces deux espèces sont très semblables mais *P.regalis* ne pond que sur les troncs et les charpentières et non sur les feuilles.

Observations du réseau : Ces cochenilles pulvinaires ont été observées à St Junien (87) sur tilleul avec une fréquence de 36 % et une intensité faible.



Cochenille pulvinaire

Période de sensibilité de la culture : De mai à juillet.

Evaluation du risque : Une attaque importante peut freiner la croissance de l'arbre, les exsudats sucrés peuvent provoquer des brûlures du limbe, mais en général elle n'est pas dangereuse pour les arbres entièrement développé.

La principale nuisance, réside dans la production de miellat associé à la fumagine, qui cause des désagréments sur le mobilier urbain et les véhicules garés sous les arbres.

Mesures prophylactiques : Laisser agir les auxiliaires naturels (acariens *Trombidii*des, coccinelle *Chilocorus nigritus*, chrysopes, hyménoptères parasitoïdes).

En fin d'hiver, tailler et brûler les petits rameaux contenant des larves de troisième stade.

Maladies

Nom français : Anthracnose de l'aulne	Nom latin : <i>Gloeosporium spp.</i>
Nuisibilité : +	Végétal touché : Aulne

Description : Champignon ascomycète à l'origine de la formation de taches brunes circulaires d'un centimètre de diamètre sur les feuilles d'aulnes. Ces tâches s'observent du mois de juin jusqu'à la chute des feuilles. Ce champignon est favorisé par des températures fraîches et humides. L'anthracnose de l'aulne peut provoquer une chute prématurée du feuillage à la fin de l'été et une perte de croissance (les tâches sur le feuillage réduisant la photosynthèse).

Observations du réseau : Des tâches brunes d'anthracnose ont été observés sur Aulne à Corrèze

(19) avec une fréquence et une intensité moyenne.

Évaluation du risque : La chaleur de l'été a ralenti l'arrivée et le développement de l'antracnose. Ainsi, il n'y a pas eu de phénomène de défoliation précoce notable des aulnes. En cette période de fin de végétation, tout risque est évité pour les aulnes.

Mesures prophylactiques : Ramasser et brûler les feuilles mortes tombées au sol.



Nom français : Oïdium	Nom latin : <i>Microsphaera alphitoides</i>
Nuisibilité : ++	Végétal touché : Chêne

Éléments de biologie : Ces champignons ascomycètes sont bien visibles avec la présence de taches poudreuses blanches à la face supérieure des feuilles. Sous le feutrage blanc, des zones nécrosées de couleur marron apparaissent. Les spores émises au printemps et en été qui infectent les feuilles en croissance ont deux possibilités pour passer l'hiver : Soit elles infectent les futurs bourgeons et passent l'hiver dans ceux-ci ; Soit lors de la chute des feuilles à l'automne, les organes sexués du champignon vont se loger dans les anfractuosités de l'écorce et donneront de nouvelles spores au printemps, qui pourront être transportées par le vent ou l'eau.

Observations du réseau : Détection d'oïdium sur chêne à Châlus (87) avec une fréquence et une intensité moyenne. Les chênes suivis sur le site de Corrèze (19) ne présentent pas de symptômes liés à la présence d'oïdium.

Évaluation du risque : L'oïdium peut provoquer des retards de croissance et une déformation des jeunes pousses. Il se développe bien lorsque les températures sont comprises entre 10 et 20°C et par temps humide: une humidité de 70 à 80 % facilite son développement. Ainsi, les conditions climatiques de ce début d'automne sont favorables à son extension. Cependant, nous arrivons en fin de période de végétation et la chute des feuilles va stopper l'expansion du champignon.

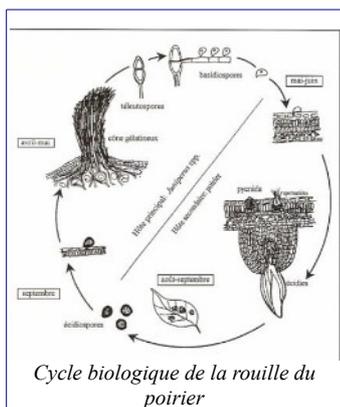


L'absence d'oïdium du chêne sur le site suivi en Corrèze peut s'expliquer par la localisation du site qui est encaissé et en bordure de cours d'eau (zone très fraîche).

Mesures prophylactiques : Éliminez ou ramassez les feuilles atteintes.

Nom français : Rouille grillagée	Nom latin : <i>Gymnosporangium sabinae</i>
Nuisibilité : ++	Végétaux touchés : Poirier

Éléments de biologie : La rouille grillagée du poirier est provoquée par un champignon pathogène nécessitant la présence de deux hôtes afin d'effectuer son cycle. L'hôte principal est le genévrier, *Juniperus spp.*, et l'hôte secondaire est le poirier. Les premières taches de la rouille sont jaunes et apparaissent sur la face supérieure des feuilles de poirier dès fin mai. Ces taches vont ensuite s'élargir et prendre une coloration orangée puis rougeâtre. Vers juillet-août, sur la face inférieure des feuilles, se forment des boursouflures ou tumeurs dont l'extrémité est constituée d'un réseau de filaments.



Lorsque l'attaque est précoce, des risques de défeuillage des poiriers sont à prévoir ainsi qu'un ralentissement de croissance. Des tâches brun-jaunâtre sur les poires peuvent apparaître.

Observations du réseau : Un cas de rouille grillagée du poirier a été observé à Châlus (87) avec une fréquence et une intensité faible

Evaluation du risque : A ce stade de végétation, il n'y a pas de risque pour les poiriers contaminés.

Mesures prophylactiques :

La meilleure lutte préventive est de procéder à l'examen minutieux des environs des parcelles de poiriers (rayon de 500 à 1000 m) en vue de repérer la présence de buissons de Juniperus et de vérifier les éventuels foyers de la maladie afin de les faire éradiquer.

On peut également se limiter à éliminer dès leur apparition les amas de couleur brune et supprimer les rameaux infectés. Ceci est surtout un remède d'urgence pour arrêter la dispersion momentanée de l'inoculum mais ne représente pas un moyen de lutte efficace à long terme.



Rouille grillagée du poirier sur la face inférieure d'une feuille

GAZON

Nom français : Fusariose estivale	Nom latin : <i>Fusarium culmorum</i>
Nuisibilité : ++	Végétal touché : Gazon

Éléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal n°5 du 25/07/2013, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

Ce champignon est favorisé par la chaleur et par l'arrosage fréquent des pelouses. Au mois d'octobre, il est rare que ce champignon subsiste, cependant les conditions chaudes et humides alors observées en Limousin ont permis une expansion de ce pathogène.

Observations du réseau : Un cas de fusariose estivale est présent à Limoges, avec moins de 10 % de la parcelle qui est touchée.

Evaluation du risque : Avec une baisse des températures à venir, un ralentissement de la propagation du champignon est à prévoir. Le risque est donc faible.

Mesures prophylactiques : Eviter l'arrosage et l'humidité prolongée du gazon notamment en tenant compte de la capacité en eau du sol. Éliminez les déchets de tonte.

FOCUS : Flore Adventice

Actuellement, nous observons un sursaut de croissance de la flore adventice dû à des conditions météorologiques particulièrement douces pour un mois d'octobre (température supérieure de 2°C par rapport aux moyennes de saison). Quelques épisodes pluvieux ont également contribué à cette pousse d'herbe.

Selon les sites concernés, l'herbe peut être « gênante » (zones très fréquentées de la commune par exemple). Dans ce cas, il est essentiel de rappeler qu'il existe diverses méthodes alternatives à l'usage des herbicides :

- Désherbage thermique (gaz, mousse...);
- Balayage mécanique des trottoirs et caniveaux ;
- Désherbage mécanique des zones en sablette, castine, gravillons...;
- Désherbage manue ;
- Mise en place de paillage (broyat d'élagage, ...) ;
- Plantation de plantes couvre sol ;
- Favoriser l'enherbement de certaines zones.



Balayage mécanique



Paillage de massifs

Cependant, sur des zones plus naturelles, aucune intervention de désherbage n'est nécessaire à cette période de l'année. En effet, il est peu probable que la flore adventice arrive jusqu'à maturation des graines. De plus, les températures froides et négatives se chargeront d'éliminer naturellement certaines adventices

En complément, il est conseillé de ramasser les feuilles mortes et de balayer les surfaces imperméables.

Les feuilles mortes en décomposition créent un substrat propice au développement des adventices et un lieu d'hivernage pour de nombreux ravageurs et champignons pathogènes. Sur les surfaces imperméables, le ramassage des feuilles et le balayage permettront d'éviter une pousse importante des adventices et une contamination des végétaux au printemps prochain.

A RETENIR

FEUILLUS CONIFERES

RAVAGEURS

- **Tigre du platane** : Présence toujours généralisée et forte de tigre du platane en Limousin (seuil de nuisibilité atteint). Les conditions météorologiques actuelles retardent leur hibernation.
- **Galle de plaques feutrées de l'aulne** : Observation en Corrèze de galles feutrées sur Aulne. L'attaque est d'intensité moyenne et sans risque pour les aulnes.
- **Phytopte du tilleul** : Présence généralisée en Haute-Vienne et en Corrèze. Cet acarien ne représente pas de danger majeur pour les tilleuls.
- **Mineuse du marronnier** : Attaque forte et généralisée, dégâts principalement esthétiques. A cette période de l'année, veiller à éliminer les feuilles mortes dans lesquelles les mineuses vont hiverner et à nouveau contaminer les marronniers au printemps prochain.
- **Pucerons** : Encore très présents sur divers végétaux en Limousin, les pucerons n'ont pas occasionnés de dégâts majeurs à ce jour. La douceur automnale profite à ces ravageurs.
- **Cochenille pulvinaire sur tilleul** : Observation localisée en Haute Vienne. L'attaque est faible et sans risque pour les tilleuls concernés.

MALADIES

- **Anthraxose de l'aulne** : Présence localisée en Corrèze sans risque majeur pour les aulnes.
- **Oïdium du chêne** : Conditions climatiques favorables à son développement mais la chute des feuilles va stopper l'expansion du champignon. Cependant tous les chênes suivis par le réseau ne sont pas contaminés.
- **Rouille grillagée sur poirier** : Présence faible et localisée en Haute-Vienne ne représentant pas de risque pour les poiriers à ce stade de végétation.

GAZON

- **Fusariose estivale**: Un cas a été observé en Haute-Vienne. La présence de ce champignon pathogène est due à la douceur des températures automnales, habituellement, celui-ci est absente à cette période de l'année. Avec l'arrivée des premiers froids, la fusariose va disparaître naturellement.

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**Prochain bulletin
Décembre 2013 (Bilan)**



N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Photos : en pages 2,3,5,6 (feuille d'aulne) et 8 : Fredon limousin ; en page 6 (feuille de chêne) : Université de Gembloux